

LES TRAITÉS

Faits courants

Bilatéral

Iran

Échange de Notes entre le Canada et l'Iran concernant les visas de non-immigrants pour les voyages entre les deux pays.

Ottawa, le 10 mars 1961.

Multilatéral

Deuxième accord international sur l'étain.

Signé par le Canada le 2 décembre 1960.

Instrument de ratification du Canada déposé le 22 mars 1961.

Publication

Recueil des Traités 1954 n° 15. Échange de Notes entre le Canada et l'Union Sud-Africaine constituant un accord relatif à la suspension provisoire de la marge de préférence sur le bois en grume. Ottawa, les 26 février et 12 mars 1954. En vigueur le 1^{er} janvier 1954.

Recueil des Traités 1954 n° 17. Échange de Notes entre le Canada et le Venezuela renouvelant pour une année le *modus vivendi* commercial du 11 octobre 1950. Caracas, les 17 septembre et 11 octobre 1954. En vigueur le 11 octobre 1954.

Recueil des Traités 1955 n° 33. Échange de Notes entre le Canada et l'Union Sud-Africaine concernant la suspension provisoire de la marge de préférence sur le bois en grume. Ottawa, les 21 et 28 décembre 1954. En vigueur le 1^{er} janvier 1955.

Recueil Traités 1955 n° 34. Échange de Notes entre le Canada et l'Union Sud-Africaine concernant la suspension temporaire de la marge de préférence sur les laines. Le Cap, les 20 janvier et 21 mars 1955. En vigueur le 1^{er} avril 1955.

Recueil des Traités 1957 n° 28. Échange de Notes entre l'Organisation des Nations Unies et le Canada concernant l'affectation à la Force d'urgence des Nations Unies d'un contingent national fourni par le Gouvernement canadien. New-York, les 21 juin et 29 juillet 1957. Considéré comme étant en vigueur depuis le 13 novembre 1956.

Recueil des Traités 1957 n° 32. Échange de Notes entre le Canada et l'Union Sud-Africaine portant modification de l'Accord de commerce conclu par les deux pays le 20 août 1932, et supprimant la préférence consolidée de 10 p. 100 *ad valorem* sur les électrodes de fer et de nickel importées pour la fabrication de piles de lampes de sûreté pour mineurs. Ottawa, le 20 juin 1957. En vigueur le 20 juin 1957.

Recueil des Traités 1957 n° 35. Accord entre la République française, d'une part, le Royaume-Uni, le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'Union Sud-Africaine, l'Inde et le Pakistan, d'autre part, ainsi que la République fédérale d'Allemagne concernant les cimetières, sépultures et monuments de guerre. Signé à Bonn le 5 mars 1956. En vigueur le 12 juin 1957.